

# Le Nouveau-Brunswick

## La géographie

Le Nouveau-Brunswick a une frontière commune avec la Nouvelle-Écosse, le Québec et l'État américain du Maine. De forme presque rectangulaire, la province s'étend sur près de 322 km du nord au sud et 242 km de l'est à l'ouest. Trois de ses côtés sont presque entièrement bordés d'eau.

Le Nouveau-Brunswick a une superficie de 73 500 km<sup>2</sup>, composée à 85 p. 100 de forêts. Les terrains montagneux prédominent dans le nord de la province. Le mont Carleton, haut de 820 mètres, en est le plus haut sommet. L'intérieur de la province est principalement composé d'un plateau onduleux, dont la zone orientale est passablement plate, alors que le sud-est est plus accidenté.



Les principaux cours d'eau de la province sont les rivières Miramichi, Népisquit, Restigouche et le fleuve Saint-Jean. Nommé jadis par les autochtones «*oa-lus-tuk*», signifiant «*belle rivière*», le fleuve Saint-Jean arrose les terres fertiles de l'ouest de la province sur une distance de 725 km. En amont, dans la zone du Madawaska, il trace une frontière naturelle entre l'État américain du Maine et le Canada.

Deux fois par jour, à l'occasion de la marée montante, 100 milliards de tonnes d'eau de l'océan Atlantique s'engouffrent dans les portails rocheux de la baie de Fundy, située au sud de la province. Le courant qui en résulte est pratiquement égal au flux de toutes les rivières du globe, réunies pendant 24 heures. C'est à l'extrémité est de la baie que l'on a observé les plus grandes marées du monde: près de 15 mètres de haut, ce qui serait suffisant pour submerger entièrement un édifice de quatre étages.

## L'histoire

Dès les années 1400, l'existence du Nouveau-Brunswick est connue des Européens puisque d'intrépides pêcheurs basques fréquentent les côtes de Miscou, au nord-est de la province. À l'origine, la région était habitée par les Indiens malécites et micmacs. Les Micmacs furent les premiers à accueillir Samuel de Champlain et les Français, lorsque ceux-ci débarquent au Nouveau-Brunswick, en 1604. Les Indiens établissent dès le départ de bonnes relations avec les Français, aidant les Acadiens (les colons français) à s'adapter à leur nouveau pays et participant aux attaques françaises contre la Nouvelle-Angleterre.

Français et Britanniques se disputent le territoire pendant près d'un siècle, prenant tour à tour le contrôle jusqu'à la signature du Traité d'Utrecht en 1713, aux termes duquel les Français cèdent le territoire aux Britanniques. Avec le temps, toutefois, la France se désintéresse presque entièrement des

Acadiens pour porter toute son attention sur la Nouvelle-France et l'importance croissante du commerce des fourrures.

En 1755, l'Angleterre s'impose comme puissance coloniale victorieuse. Par mesure de sécurité, les Britanniques déportent, principalement vers les États-Unis, tous les Acadiens du Nouveau-Brunswick qui refusent de prêter serment à la Couronne britannique. Leur exil dure huit ans, après quoi un grand nombre d'entre eux rentrent dans leurs foyers.

En 1783, la partie occidentale de la Nouvelle-Écosse devient le foyer de milliers de loyalistes ayant fui la révolution américaine. Ces colons américains, voulant rester fidèles à la Couronne britannique, fondent de nombreuses localités du nord de la province. Suite à cette grande migration des loyalistes, le Nouveau-Brunswick se distance de la Nouvelle-Écosse et est constitué en province en juin 1784. En 1867, le Nouveau-Brunswick s'unit à d'autres provinces afin de former le Dominion du Canada.

## La population

En 1991, la population du Nouveau-Brunswick se chiffrait à 723 900 habitants. Comptant la plus forte proportion de francophones hors-Québec (près de 35 p. 100), le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue.

L'héritage des Néo-Brunswickois francophones se mêle à celui des descendants des loyalistes britanniques, des Écossais et des Irlandais. Des Allemands, des Scandinaves et des Asiatiques viennent également enrichir le